



Les mobilités de formation (STT) et d'enseignement (STA) Erasmus+ pour le personnel administratif, technique et enseignant de l'Université de Montpellier

Le programme européen Erasmus+ pour l'enseignement supérieur offre la possibilité au **personnel administratif, technique et enseignant** d'effectuer une mobilité à des fins de formation chez un partenaire européen (université, centre de langues, entreprise).

L'objectif de cette mobilité peut être un échange de bonnes pratiques, l'amélioration d'un niveau en langues étrangères ou encore la rencontre d'entreprises pour la mise en place de stages étudiants (liste non exhaustive).

Le personnel peut ainsi donner une dimension européenne à ses missions et améliorer ses compétences -HRS4R-.

Depuis 2022, en plus des pays du programme, une enveloppe spécifique est dédiée à la Bosnie et l'Albanie. Si une de ces deux destinations vous intéresse, la Direction des Relations Internationales peut vous aider à monter le dossier et à trouver un partenaire.

Deux types de mobilité sont possibles :

1 · Mobilité de formation (dite STT)

Le personnel administratif, technique et enseignant peut effectuer une mobilité à des fins de formation chez un partenaire européen (université, centre de langues, entreprise).

Il n'y a pas obligation d'avoir un accord inter-institutionnel Erasmus+ en support.

L'objectif de cette mobilité peut être un échange de bonnes pratiques, l'amélioration d'un niveau en langues étrangères ou encore la rencontre d'entreprises pour la mise en place de stages étudiants (liste non exhaustive).

Le personnel peut ainsi donner une dimension européenne à ses missions et améliorer ses compétences.

La période de formation éligible est de 2 jours à 2 mois, hors temps de voyage.

Lors de la sélection, la commission donnera la priorité aux personnels administratifs et techniques.

Les enseignants-chercheurs peuvent postuler sur d'autres types de financement dans le cadre du programme Erasmus+ (cf mobilité d'enseignement, point 2).

La sélection tient compte du budget existant et se fonde sur la qualité du projet. La commission veille à la pluralité de sélection du public. La priorité sera donnée aux personnels n'ayant jamais bénéficié de programme Erasmus+.

Un financement voyage et séjour sera mis à disposition des personnels retenus, dans la limite de l'enveloppe financière octroyée par l'Agence Erasmus+ France.



Selon la destination et la durée de la mobilité, **à une participation de la structure de rattachement UM pourra être sollicitée si le coût excède l'enveloppe dédiée.**

Les dossiers de candidature sont mis à disposition également sur l'intranet et sont à renvoyer complétés et signés à mobility@umontpellier.fr

2 · Mobilité d'enseignement (dite STA)

Le personnel enseignant peut réaliser des missions d'enseignement dans un établissement européen partenaire. Il s'agit de dispenser des cours intégrés dans le programme officiel de l'établissement partenaire (cf accord inter-institutionnel Erasmus+ valide, avec mobilité d'enseignement prévue; plus d'informations auprès du Bureau des Relations Internationales de la composante de rattachement). *Les conférences ne sont pas éligibles (depuis 2018/2019).*

La durée de la mobilité peut varier de 2 jours (8h d'enseignement au minimum, hors conférence) à 2 mois, hors temps de voyage.

Un financement voyage et séjour sera mis à disposition des personnels retenus, dans la limite de l'enveloppe financière octroyée par l'Agence Erasmus+ France.

Selon la destination et la durée de la mobilité, **une participation de la structure de rattachement UM pourra être sollicitée si le coût excède l'enveloppe dédiée.**

L'appel à candidature est ouvert dès à présent, les demandes circonstanciées seront validées par ordre d'arrivée. Merci de transmettre au service mobilité (mobility@umontpellier.fr) :

- les dates précises de la mobilité en vue,
- le nom et code de l'établissement Erasmus+ partenaire,
- une lettre d'invitation du partenaire précisant la mission d'enseignement, le nombre d'heures (8 heures minimum, hors conférences qui ne sont pas éligibles) et les dates de la mobilité.



Annexe financière

Montants applicables aux mobilités de formation et d'enseignement * :

Frais de voyage		
Distances	Voyage standard	Voyage éco responsable
Entre 10 et 99 km	23€	
Entre 100 et 499 km	180 €	210 €
Entre 500 et 1999 km	275 €	320 €
Entre 2000 et 2999 km	360 €	410 €
Entre 3 000 et 3999 km	530 €	610 €
Entre 4000 et 7999 km	820 €	
8000 km et plus	1500 €	

Frais de séjour		
GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3
Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie
135 € / jour	120 € / jour	105 € / jour

*source : convention Erasmus + 2023/2025



Témoignages d'agents qui ont participé aux mobilités STA et STT en 2022/2023



Alix MORENO, gestionnaire des personnels enseignants à la Direction des Ressources Humaines de l'Université de Montpellier (SAENES).

Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu) :

J'ai participé à la "Staff Week" organisée par l'Université de Mendel, dans la ville de Brno en République Tchèque, du 20 au 24 mars 2023. Cet événement a pour but d'inviter différents personnels académiques à assister à des présentations et visites de l'université, et à des conférences sur les méthodes de travail, avec comme fil rouge les questions et débats d'ordre environnemental.

Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?

Éléments positifs :

Je retire de cette expérience une grande satisfaction et beaucoup d'apprentissages suite à la rencontre de nombreuses personnes issues de différentes universités d'Europe (Pologne, Ukraine, Slovaquie, Israël, Roumanie, Portugal, Allemagne, Turquie, Géorgie). Ces personnes sont des professeurs, ou des personnels administratifs des DRI et DRH de ces universités. Les moments d'échange avec eux m'ont permis de découvrir leurs méthodes de travail, leurs pratiques, et d'échanger avec eux sur l'organisation de mon propre travail à l'Université de Montpellier. D'un point de vue plus général, les conférences concernant l'écologie et le rôle des universitaires sur ces questions ont été très enrichissantes. J'ai également eu l'occasion de présenter l'université de Montpellier aux étudiants de Mendel qui seraient intéressés par une mobilité.

Enfin, au niveau personnel, je suis reconnaissante d'avoir pu réaliser cette mobilité qui m'a permis de nouer des amitiés avec des personnes venant de toute l'Europe ainsi qu'avec des Tchèques, de découvrir un nouveau pays/culture, et de participer à des visites très enrichissantes organisées par l'université de Mendel.

Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?

Je ne peux que recommander à mes collègues de faire une mobilité, car cela permet une réelle ouverture d'esprit, mais également de mettre son travail quotidien en perspective en comparaison avec ce qui se fait dans d'autres pays d'Europe.



Sarah ACHI, gestionnaire du Service Relations Internationales de Montpellier Management

Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu) :

Semaine Internationale organisée par l'université de sciences appliquées de Laurea en Finlande du 20 au 24 mars 2023.

Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?

Éléments positifs :

Rencontrer des collègues de différents univers / services (enseignant, administratif) et nouer des échanges viables pour de futurs partenariats, participer à des conférences scientifiques sur des sujets d'actualité (internationalisation, concentration au travail, etc), découvrir un pays avec les différentes visites culturelles organisées.



Eléments négatifs :

Beaucoup venaient à plusieurs représenter leur université (par exemple 5). Les premiers jours, peu se mélangeaient et allaient au contact.

Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?

Je recommande à tous mes collègues de réaliser une mobilité STT. Vous tisserez des liens avec des gens avides de rencontres et découvrirez en même temps un environnement nouveau, une autre façon de travailler, de communiquer.



Anthonia BEDO, chargée de programme B.I.M et Capacity Building (DIPA)

Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu) :

Formation linguistique intensive en espagnol, 5 jours (20h), Barcelone – Espagne

Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?

Eléments positifs :

L'opportunité de rencontrer des agents d'autres universités européennes, le formateur était accessible et les cours vraiment très riches ainsi que les visites en extérieur, au marché, et l'apprentissage de la culture espagnole.

Eléments négatifs :

Les horaires décalés

Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?

Oui, je l'ai déjà fait!



Elliott CHOLET, chef de projet européens à la Direction des relations internationales

Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu) :

Staff Week internationale de l'Université de Nicosie sur le thème des Mobilités internationales de crédits (MIC). Elle a rassemblé une trentaine de participants venu d'Europe et d'ailleurs (Chine, Inde, ...) pendant une semaine pour échanger sur les défis liés au MIC et partager des bonnes pratiques pour y faire face.

Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?

Eléments positifs :

Networking de qualité, très bonne dynamique de groupe, découverte des systèmes de mobilité en place dans les EES d'autres pays, initiation au fonctionnement des MIC qui me sera très utile dans le cadre de futures missions liés à mon poste.

Eléments négatif :

Manque de séances de travail sur des cas concrets, présentations sur les bonnes pratiques des participants ayant trop tendance à tourner en une mise en avant de leur Université.

Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?

Oui, et je continuerai moi-même à en solliciter.



Véronika PEČIAROVA, manager de projets européens au sein de la DIPA/laboratoire LPHI pour la coordination des projets européens de recherche.

Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu) :
5 jours de mobilité à l'Université de Leiden (Pays-Bas).

Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?

Éléments positifs :

Très intéressant au niveau du partage de bonnes pratiques en management de projets européens de recherche, j'ai pu rencontrer et discuter les managers de projets européens des différents instituts (chimie, biologie, SHS) et découvrir leurs bonnes pratiques. C'était intéressant également de voir le fonctionnement de l'Université de Leiden qui est complètement différent de celui de l'UM et enrichissant de rencontrer les collègues équivalents à une autre université pour discuter de nos difficultés et des solutions que nous envisager

Éléments négatifs :

C'est difficile de trouver l'université d'accueil sans avoir les contacts à l'université où l'on veut faire sa mobilité, difficile de trouver les bons interlocuteurs. Partir en mobilité sans avoir reçu la bourse et devoir avancer tous les frais (voyage, hôtels) de plus de 1000€

Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?

Oui, mais je leur dirais de bien faire attention aux points de vigilance mentionnés ci-dessus (contact à l'université d'accueil et le versement tardif de la bourse)

Pour plus d'informations :

Direction des relations internationales

Service Mobilité

mobility@umontpellier.fr

Tél : +33 (0)4 34 43 23 28